

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil treize

Le 15 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> février 2013**PRESENTS** : MMES COUTEAU - MOUNIER

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – SUTRE - TEILLET

**EXCUSES** : MM. ALLEGRE - MERCIER**ABSENTS** : MME BOUDOIRE –

MM. CALVET – REMAUD

**POUVOIRS** : M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. BARRAL

M. MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET

M. BOIVENT a été nommé secrétaire.

**2013-02-01D****OBJET : Heures complémentaires Madame GUEDES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame GUEDES est le coordonnateur de la commune pour le recensement de la population 2013.

Monsieur le Maire précise que Madame GUEDES a effectué 37 heures complémentaires au mois de février et qu'il convient de lui rémunérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, la rémunération de 37 heures complémentaires pour Madame GUEDES.

Fait à Jauldes, le 20 février 2013

**Le Maire****Éric SAVIN**